



LIGUE RÉGIONALE DE
TRIATHLON

NOUVELLE-AQUITAINE

MODALITÉS DE SÉLECTION
ET DE PARTICIPATION
AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE 2022

VALIDÉES PAR LA COMMISSION TECHNIQUE LE 09/03/2022

SOMMAIRE

ÉPREUVES NATIONALES JEUNES :

Championnat de France Jeunes d'Aquathlon	p. 3
Championnat de France Jeunes de Duathlon	p. 4
Championnat de France Jeunes de Triathlon	p. 5
Championnat de France des Ligues Régionales de Triathlon	p. 6
Championnat de France des Raids - Jeunes	p. 6

ÉPREUVES NATIONALES ADULTES :

Championnat de France Séniors et Masters d'Aquathlon	p. 7
Championnat de France GA et Toutes Catégories de Duathlon (S)	p. 7
Championnat de France Longue Distance « L » de Duathlon	p. 7
Championnat de France GA et Toutes Catégories de Triathlon (S)	p. 8
Championnat de France Longue Distance « L » de Triathlon	p. 8
Championnat de France de Cross Triathlon	p. 8
Championnat de France de Bike and Run	p. 9
Championnat de France des Raids - Adultes	p. 9
Championnat de France de Swimrun	p. 9
Championnat de France de Paratriathlon	p. 9

ÉPREUVES NATIONALES CLUBS :

½ Finale Clubs de D3 de Duathlon	p. 10
½ Finale Clubs de D3 de Triathlon	p. 10
Coupe de France des Clubs de Duathlon	p. 11
Coupe de France des Clubs de Triathlon	p. 11
Coupe de France des Clubs Jeunes de Triathlon	p. 12
Challenge National des clubs de Triathlon Masters	p. 12
Championnat de France des Clubs de Relais Mixte de Triathlon (XS)	p. 12

Championnat de France JEUNES d'Aquathlon

16/07/2022 – ANGERS (49)

Quotas ligue :

Catégorie Benjamines :	12 + 1*	Catégorie Cadettes :	12 + 1*
Catégorie Benjamins :	11 + 1*	Catégorie Cadets Garçons :	10 + 1*
Catégorie Minimes Filles :	12 + 1*	Catégorie Juniors Filles :	9 + 1*
Catégorie Minimes Garçons :	12 + 1*	Catégorie Juniors Garçons :	11 + 1*

Qualifiées d'office hors quotas : Léa Houart et Manon Pommé (Cat. Cadettes)

Le sélectif aura lieu lors de l'aquathlon de SEILHAC (19) le 26/06/2022 :

- sur distance XS pour les catégories Benjamins et Minimes
- sur distance S pour les catégories Cadets et Juniors

* Le comité de sélection régionale - composé du président de la commission technique régionale, du président de ligue, de la secrétaire adjointe et des conseillers techniques de ligue (CTL) - validera la liste des sélectionnés à l'issue de l'épreuve sélective. À savoir que :

- 1) Les premières places de chaque catégorie seront octroyées dans l'ordre du classement du sélectif (un repêchage sera mis en place, dans l'ordre du classement, si des athlètes ne souhaitent pas honorer leur sélection)
- 2) La dernière place est attribuée sur décision du comité de sélection régionale ⁽¹⁾
- 3) Si le quota n'est pas rempli, il sera complété avec des athlètes ayant un niveau sportif suffisant

⁽¹⁾ La dernière place de chaque quota de catégorie ne sera donc pas systématiquement attribuée en suivant le classement de l'épreuve sélective mais sur décision du comité de sélection régionale.

Ce point particulier des modalités de sélection a pour objectif de pouvoir éventuellement repêcher les jeunes à potentiel sportif avéré, ayant participé ou non au sélectif et qui n'auraient pas les 150 points nécessaires pour effectuer une demande de quota supplémentaire.

Les demandes concernant les points 2) et 3) seront impérativement formulées par les clubs, par mail à Jérôme Le Davadic, président de la commission technique et sportive à commissiontechniquelna@gmail.com, **au plus tard le lundi 27/06/2022**.

Il est rappelé qu'à défaut de participation ou de sélection à l'épreuve régionale, toute demande de quota supplémentaire ne pourra être effectuée par la ligue qu'à condition d'avoir au moins 150 points au Class Triathlon, mais sans la certitude qu'elle soit accordée par la Commission des Epreuves Nationales (CEN).

La liste des athlètes qualifiés sera publiée sur le site de la ligue et envoyée aux correspondants des clubs.

Les clubs adresseront par mail à commissiontechniquelna@gmail.com :

- **Au plus tard le 03/07/2022**, la confirmation de participation de(s) l'athlète(s) au Championnat de France
- **Au plus tard le 03/07/2022**, les demandes motivées de quotas supplémentaires

Les clubs procéderont à l'engagement de leur(s) athlète(s) directement auprès de l'organisateur après validation de la ligue.

Epreuve régionale sélective	Date	Lieu	Publication sélection	Confirmation club à la ligue
Aquathlon XS et S	26/06/2022	SEILHAC (19)	28/06/2022	03/07/2022

Championnat de France JEUNES de Duathlon 08/05/2022 – CHATEAUROUX (36)

Quotas ligue :

Catégorie Minimes Filles :	12 + 1*	Catégorie Juniors Filles :	9 + 1*
Catégorie Minimes Garçons :	12 + 1*	Catégorie Juniors Garçons :	11 + 1*
Catégorie Cadettes :	12 + 1*		
Catégorie Cadets Garçons :	10 + 1*		

Qualifiées d'office hors quotas : **Léa Houart et Manon Pommé** (Cat. Cadettes)

L'épreuve sélective aura lieu lors du duathlon de SAINTES (17) le 20/03/2022 :

- sur distance XS pour les catégories Minimes
- sur distance S pour les catégories Cadets et Juniors

* Le comité de sélection régionale - composé du président de la commission technique régionale, du président de ligue, de la secrétaire adjointe et des conseillers techniques de ligue (CTL) - validera la liste des sélectionnés à l'issue de l'épreuve sélective. À savoir que :

- 1) Les premières places de chaque catégorie seront octroyées dans l'ordre du classement du sélectif (un repêchage sera mis en place, dans l'ordre du classement, si des athlètes ne souhaitent pas honorer leur sélection)
- 2) La dernière place est attribuée sur décision du comité de sélection régionale ⁽¹⁾
- 3) Si le quota n'est pas rempli, il sera complété avec des athlètes ayant un niveau sportif suffisant

⁽¹⁾ **La dernière place de chaque quota de catégorie ne sera donc pas systématiquement attribuée en suivant le classement de l'épreuve sélective mais sur décision du comité de sélection régionale.**

Ce point particulier des modalités de sélection a pour objectif de pouvoir éventuellement repêcher les jeunes à potentiel sportif avéré, ayant participé ou non au sélectif et qui n'auraient pas les 150 points (**ou 85 points cap**) nécessaires pour effectuer une demande de quota supplémentaire.

Les demandes concernant les points 2) et 3) seront impérativement formulées par les clubs, par mail à Jérôme Le Davadic, président de la commission technique et sportive commissiotechniquelna@gmail.com au plus tard le mercredi 23/03/2022.

Il est rappelé qu'à défaut de participation ou de sélection à l'épreuve régionale, toute demande de quota supplémentaire ne pourra être effectuée par la ligue qu'à condition d'avoir au moins 150 points (ou 85 en course à pied) au Class Triathlon, mais sans la certitude qu'elle soit accordée par la CEN.

La liste des athlètes qualifiés sera publiée sur le site de la ligue et envoyée aux correspondants des clubs.

Les clubs adresseront par mail à commissiotechniquelna@gmail.com :

- **Au plus tard le 15/04/2022**, la confirmation de participation de(s) l'athlète(s) au Championnat de France
- **Au plus tard le 15/04/2022**, les demandes motivées de quotas supplémentaires

Les clubs procéderont à l'engagement de leur(s) athlète(s) directement auprès de l'organisateur après validation de la ligue.

Epreuve régionale sélective	Date	Lieu	Publication sélection	Confirmation club à la ligue
Duathlon XS et S	20/03/2022	SAINTES (17)	24/03/2022	15/04/2022

**½ finale du Championnat de France JEUNES de Triathlon
Zone Sud-Ouest (Occitanie – Nouvelle Aquitaine)
05/06/2022 – PONTIVY (56)**

L'épreuve sélective de la zone Sud-Ouest aura lieu lors du **triathlon de BRIVE (19) le 21/05/2022** :

- sur distance XS pour les catégories Minimes
- sur distance S pour les catégories Cadets et Juniors

Quotas Zone Sud-Ouest (Nouvelle-Aquitaine et Occitanie):

Catégorie Minimes Filles :	22	Catégorie Juniors Filles :	18
Catégorie Minimes Garçons :	21	Catégorie Juniors Garçons :	20
Catégorie Cadettes :	21		
Catégorie Cadets Garçons :	19		

Qualifiées d'office hors quotas : Léa Houart et Manon Pommé (Cat. Cadettes)

Cette compétition est directement gérée par la Fédération Française de Triathlon sans que la ligue n'ait à intervenir.

La qualification se fait dans l'ordre du classement et dans la limite des quotas de chaque catégorie.

Un repêchage sera toutefois mis en place, dans l'ordre du classement, si des athlètes ne souhaitent pas honorer leur sélection.

Il est rappelé qu'à défaut de participation ou de sélection à la ½ finale, toute demande de quota supplémentaire ne pourra être effectuée par la ligue qu'à condition d'avoir au moins 150 points au Class Triathlon, mais sans la certitude qu'elle soit accordée par la CEN.

La liste des athlètes qualifiés sera publiée sur le site fédéral au plus tard le lendemain de la compétition et relayée sur le site de la Ligue Nouvelle-Aquitaine.

Afin de pouvoir éventuellement repêcher des athlètes, les clubs adresseront par mail à commissiontechniquelna@gmail.com :

- **Au plus tard le 23/05/2022, uniquement la liste des athlètes qui ne souhaiteraient pas honorer leur sélection**
- **Au plus tard le 23/05/2022**, les demandes motivées de quotas supplémentaires

Les clubs procéderont à l'engagement de leur(s) athlète(s) directement auprès de l'organisateur des championnats de France après validation de la ligue.

Epreuve régionale sélective	Date	Lieu	Publication sélection par FFTRI	Désistement(s) à signaler à la ligue au plus tard le
Triathlon XS et S	21/05/2022	BRIVE (19)	21/05/2022	23/05/2022

Championnat de France des LIGUES REGIONALES de Triathlon 17/07/2022 – ANGERS (49)

Quotas ligue : 10 équipes = 40 jeunes (1 équipe = 2 filles et 2 garçons)

Catégorie Benjamins	:	2 équipes
Catégorie Minimes	:	3 équipes
Catégorie Cadets	:	3 équipes
Catégorie Juniors	:	2 équipes

Cette épreuve se dispute sur Distance XXS, avec aspiration abri, selon la formule « **relais type A** » de 4 concurrents (2 filles – 2 garçons)

L'ordre de départ est le suivant : 1 fille – 1 garçon – 1 fille – 1 garçon

Sélection :

En plus de la participation, de l'implication et du comportement observé lors des stages « ligue », des stages départementaux co-portés par la ligue, de l'engagement dans la vie fédérale (compétitions, stages, formations, arbitrage, etc...), les autres critères qui seront pris en compte pour établir la sélection sont les suivants (par ordre d'importance) :

1. les performances au championnat de France de triathlon 2022
2. les performances au sélectif régional du championnat de France de triathlon 2022

Enfin, les critères suivants permettront d'apprécier quelques cas exceptionnels :

- les performances au sélectif régional du championnat de France de duathlon 2022
- les résultats au Class Tri
- les performances lors des autres épreuves importantes de la saison 2022

La commission technique établira la sélection définitive après le championnat de France de triathlon 2022 (PONTIVY – 05/06/22). Les athlètes sélectionné.e.s devront répondre au plus tard le lundi 27 juin 2022.

A noter que la composition définitive des équipes sera effectuée par la commission technique à l'issue du stage préparatoire au championnat de France des ligues qui se déroulera à ANGERS du lundi 11/07/2022 au vendredi 15/07/2022

Championnat de France des Raids - Jeunes
02 & 03/07/2022 – COMPIEGNE (60)

Pas de quotas : les athlètes devront s’engager directement auprès de l’organisateur.

Les équipes doivent s’engager auprès de l’organisateur en précisant leur intention de participer au Championnat de France Jeunes.

Attention : les équipes sont enregistrées par date d’envoi jusqu’à la limite de la capacité d’accueil de l’organisation.

Plus d’informations sur le site fédéral ici :

<https://www.fftri.com/competitions/competitions-nationales/championnat-de-france-raids/jeunes/>

Championnat de France SENIORS et MASTERS d’Aquathlon
16/07/2022 – ANGERS (49)

Pas de quotas : les athlètes devront s’engager directement auprès de l’organisateur.

Les athlètes doivent s’engager auprès de l’organisateur en précisant leur intention de participer au Championnat de France Groupe d’Ages Sénior ou Master.

Attention : les groupes d’âges sont enregistrés par date d’envoi jusqu’à la limite de la capacité d’accueil de l’organisation.

Championnat de France GROUPES D’AGES ET TOUTES CATEGORIES de Duathlon (S)
07/05/2022 – CHATEAUROUX (36)

Pas de quotas : les athlètes devront s’engager directement auprès de l’organisateur.

Les athlètes doivent s’engager auprès de l’organisateur du championnat de France.

En plus du classement par groupe d’âge, un classement « **toutes catégories** » sera réalisé avec la délivrance des titres champions(es) de France « toutes catégories » sur la base du classement scratch cumulé avec le titre de catégorie d’âge.

Attention : les athlètes sont enregistrés par date d’envoi jusqu’à la limite de la capacité d’accueil de l’organisation.

**Championnat de France LONGUE DISTANCE « L » de Duathlon
22/05/2022 – BRIVE-LA-GAILLARDE (19)**

Pas de quotas : les athlètes devront s’engager directement auprès de l’organisateur.

Les athlètes doivent s’engager auprès de l’organisateur du championnat de France.

En plus du classement par groupe d’âge, un classement « **toutes catégories** » sera réalisé avec la délivrance des titres champions(es) de France « toutes catégories » sur la base du classement scratch cumulé avec le titre de catégorie d’âge.

Attention : les athlètes sont enregistrés par date d’envoi jusqu’à la limite de la capacité d’accueil de l’organisation.

**Championnat de France GROUPES D’AGES ET TOUTES CATEGORIES de Triathlon (S)
04/06/2022 – PONTIVY (56)**

Pas de quotas : les athlètes devront s’engager directement auprès de l’organisateur.

Les athlètes doivent s’engager auprès de l’organisateur du championnat de France.

En plus du classement par groupe d’âge, un classement « **toutes catégories** » sera réalisé avec la délivrance des titres champions(es) de France « toutes catégories » sur la base du classement scratch cumulé avec le titre de catégorie d’âge.

Attention : les athlètes sont enregistrés par date d’envoi jusqu’à la limite de la capacité d’accueil de l’organisation.

**Championnat de France LONGUE DISTANCE « L » de Triathlon
14/07/2022 – LA SALVETAT-SUR-AGOUT (34)**

Pas de quotas : les athlètes devront s’engager directement auprès de l’organisateur.

Les athlètes doivent s’engager auprès de l’organisateur du championnat de France.

En plus du classement par groupe d’âge, un classement « **toutes catégories** » sera réalisé avec la délivrance des titres champions(es) de France « toutes catégories » sur la base du classement scratch cumulé avec le titre de catégorie d’âge.

Attention : les athlètes sont enregistrés par date d’envoi jusqu’à la limite de la capacité d’accueil de l’organisation.

**Championnat de France de Cross Triathlon
26/06/2022 – VIENNE CONDRIEU (38)**

Pas de quotas : les athlètes devront s’engager directement auprès de l’organisateur.

Les athlètes doivent s’engager auprès de l’organisateur en précisant leur intention de participer au Championnat de France Groupe d’Ages Sénior ou Master.

Attention : les groupes d’âges sont enregistrés par date d’envoi jusqu’à la limite de la capacité d’accueil de l’organisation.

**Championnat de France de Bike and Run
27/11/2022 – PALAISEAU (91)**

Pas de quotas : les athlètes devront s’engager directement auprès de l’organisateur.

Les équipes doivent s’engager auprès de l’organisateur en précisant leur intention de participer au Championnat de France Groupe d’Ages Sénior ou Master.

Attention : les équipes sont enregistrées par date d’envoi jusqu’à la limite de la capacité d’accueil de l’organisation.

**Challenge et Championnat de France des Raids - Adultes
01 & 02/10/2022 – MENDE (48)**

Sans modification en cours d’année, le challenge devrait comporter 10 manches qualificatives inscrites au calendrier national FFTRI.

Les équipes qualifiées pour la finale (championnat de France) seront sélectionnées dans l’ordre de leur classement final au challenge.

Plus d’informations sur le site fédéral ici :

<https://www.fftri.com/competitions/competitions-nationales/championnat-de-france-raids/adultes/>

**Championnat de France de Swimrun (Distances M et L)
09/07/2022 – SAINT-VAAST-LA-HOUGUE (50)**

Pas de quotas : les athlètes devront s’engager directement auprès de l’organisateur.

Les équipes doivent s’engager auprès de l’organisateur en précisant leur intention de participer au Championnat de France (accessible aux licenciés compétition juniors, séniors et vétérans)

Attention : les équipes sont enregistrées par date d'envoi jusqu'à la limite de la capacité d'accueil de l'organisation.

Plus d'informations sur le site fédéral ici :

<https://www.fftri.com/competitions/competitions-nationales/championnat-de-france-swimrun/>

Championnat de France de Para-triathlon

11/09/2022 – ST-JEAN-DE-MONTS (85)

Pas de quotas : les para-triathlètes devront s'engager directement auprès de l'organisateur.

Attention : les para-triathlètes sont enregistrés par date d'envoi jusqu'à la limite de la capacité d'accueil de l'organisation.

½ finale du Championnat de France DES CLUBS de D3 de Duathlon

date et lieu en cours de définition - Zone Sud-Ouest

Quotas ligue :

10 places pour les équipes Femmes et **10 places** pour les équipes Hommes
(équipes composées d'athlètes des catégories Cadet à Vétéran)

La sélection sera établie à partir du classement équipe du **Duathlon S de PÉRIGUEUX (17) le 06/03/2022**.

La liste des équipes qualifiées sera publiée sur le site de la ligue et envoyée aux correspondants des clubs.

Avant le 21/03/2022, les clubs devront confirmer leur participation à la ½ finale par mail à commissiotechniquelna@gmail.com ou f.houzelle@triathlonna.fr

Les clubs procéderont à l'engagement de leur(s) équipe(s) directement auprès de l'organisateur après validation de la ligue.

Epreuve régionale sélective	Date	Lieu	Classement Equipe	Publication sélection	Confirmation club à la ligue
Duathlon S	06/03/2022	PÉRIGUEUX (24)	Prise en compte des 3 meilleurs athlètes d'un même club	07/03/2022	21/03/2022

½ finale du Championnat de France DES CLUBS de D3 de Triathlon

02/07/2022 – BORDEAUX (33) - Zone Sud-Ouest

Quotas ligue :

10 places pour les équipes Femmes et **10 places** pour les équipes Hommes
(équipes composées d'athlètes des catégories Cadet à Vétéran)

La sélection sera établie à partir du classement équipe du **Triathlon S d'ANGOULÊME (16) le 01/05/2022**.

La liste des équipes qualifiées sera publiée sur le site de la ligue et envoyée aux correspondants des clubs.

Avant le 10/06/2022, les clubs devront confirmer leur participation à la ½ finale par mail à commissiontechniquelna@gmail.com

Les clubs procéderont à l'engagement de leur(s) équipe(s) directement auprès de l'organisateur après validation de la ligue.

Epreuve régionale sélective	Date	Lieu	Classement Equipe	Publication sélection	Confirmation club à la ligue
Triathlon S	01/05/2022	ANGOULÊME (16)	Prise en compte des 3 meilleurs athlètes d'un même club	06/05/2022	10/06/2022

Coupe de France DES CLUBS de Duathlon DATE ET LIEU INCONNUS À CE JOUR

Quotas ligue :

10 places pour les équipes Femmes et **10 places** pour les équipes Hommes (équipes composées d'athlètes des catégories Cadet à Vétéran)

Qualifiés d'office hors quotas : L'équipe D1 Hommes des Girondins de Bordeaux Triathlon
L'équipe D2 Femmes du TCG 79 Parthenay

La sélection sera établie à partir du classement équipe du **Duathlon S de NAY (64) le 13/03/2022**.

NB : à la suite de l'annulation de cette épreuve, la commission technique établira la liste des équipes sélectionnées à la fin de la saison de duathlon, sur la base des épreuves de Nouvelle-Aquitaine affiliées à la FFTri, soit en mai 2022.

La liste des équipes qualifiées sera publiée sur le site de la ligue et envoyée aux correspondants des clubs.

Avant le 26/09/2022, les clubs devront confirmer leur participation à la coupe de France, par mail à commissiontechniquelna@gmail.com

Les clubs procéderont à l'engagement de leur(s) équipe(s) directement auprès de l'organisateur après validation de la ligue.

Epreuve régionale sélective	Date	Lieu	Classement Equipe	Publication sélection	Confirmation club à la ligue
Duathlon S	13/03/2022	NAY (64)	Prise en compte des 3 meilleurs athlètes d'un même club	16/03/2022	26/09/2022

Coupe de France DES CLUBS de Triathlon DATE ET LIEU INCONNUS À CE JOUR

Quotas ligue :

10 places pour les équipes Femmes et **10 places** pour les équipes Hommes (équipes comprenant les catégories Cadet à Vétéran)

Qualifiés d'office hors quotas : Les équ. **D1 Femmes** de Brive Limousin Tri, de La Rochelle Tri, du Stade
LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE DE TRIATHLON

Poitevin Tri et du TCG 79 Parthenay
Les équ. **D2 (H et F)** des Girondins de Bdx
L'équipe **D2 Hommes** de La Rochelle Tri

La sélection sera établie à partir du classement du **Triathlon S CLM EQ de NIORT (79) le 10/09/2022**

La liste des équipes qualifiées sera publiée sur le site de la ligue et envoyée aux correspondants des clubs.

Avant le 26/09/2022, les clubs devront confirmer leur participation à la coupe de France, par mail à commissiontechniquelna@gmail.com

Les clubs procéderont à l'engagement de leur(s) équipe(s) directement auprès de l'organisateur après validation de la ligue.

Epreuve régionale sélective	Date	Lieu	Publication sélection	Confirmation club à la ligue
Triathlon S CLM EQ	10/09/2022	NIORT (79)	13/09/2021	26/09/2022

Coupe de France DES CLUBS Jeunes de Triathlon DATE ET LIEU INCONNUS À CE JOUR

Pas de quotas : les clubs devront engager leur(s) équipe(s) directement auprès de l'organisateur.

Cette épreuve se dispute sur Distance XS, avec aspiration abri, selon la formule « course équipe en relais » de 4 concurrents (2 filles, 2 garçons)

L'ordre de départ est le suivant : 1 fille – 1 garçon – 1 fille – 1 garçon

Attention : les équipes sont enregistrés par date d'envoi jusqu'à la limite de la capacité d'accueil de l'organisation.

Challenge National DES CLUBS de Triathlon Masters DATE ET LIEU INCONNUS À CE JOUR

**Quotas : 1 équipe hommes, 1 équipe femmes et 1 équipe mixte par club.
Les clubs devront engager leur équipe directement auprès de l'organisateur.**

Attention : les équipes sont enregistrées par date d'envoi jusqu'à la limite de la capacité d'accueil de l'organisation.

Championnat de France DES CLUBS de RELAIS MIXTE de Triathlon (XS)

15/05/2022 – FREJUS (83)

Pas de quotas : les clubs devront engager leur(s) équipe(s) directement auprès de l'organisateur.

Cette épreuve se dispute sur Distance XS, avec aspiration abri, selon la formule « course équipe en relais » de 4 concurrents (2 hommes, 2 femmes) des catégories cadet à vétéran.

L'ordre de départ est le suivant : 1 femme – 1 homme – 1 femme – 1 homme

Attention : les équipes sont enregistrés par date d'envoi jusqu'à la limite de la capacité d'accueil de l'organisation.

Plus d'informations sur le site fédéral ici :

<https://www.fftri.com/competitions/competitions-nationales/triathlon/championnat-de-france-des-clubs-de-relais-mixte-de-triathlon/>